

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 décembre 2023

PUBLIE LE : 20 DEC. 2023

Délibération n°231219-11 : Budget supplémentaire 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le treize décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Carole BUHOT, Ingénieur du Syndicat VALOSEINE
Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur du syndicat VALOSEINE
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	8

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

RAPPORTEUR : Dominique PIERRET, Vice-Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE ;

VU la délibération n° 270323-3 en date du 27 mars 2023 portant adoption du budget primitif 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à un budget supplémentaire pour inscrire les résultats passés et pour faire face à des besoins nouveaux, non prévus au budget primitif.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, pour l'exercice 2023, qui s'établit ainsi :

	BP 2023 I	BS 2023 II	TOTAL =I+II
Fonctionnement	28 207 829.00 €	8 065 524.57 €	36 273 353.57 €
Investissement	6 288 500.00 €	6 155 529.10 €	12 444 029.10 €
TOTAL	34 496 329.00 €	14 221 053.67 €	48 717 382.67 €

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le *13/12/2023*
 Transmis en Préfecture et affiché le *20/12/2023*

Pour Extrait Conforme

Georges RONNIER
 Secrétaire de séance

François DAZELLE
 Président du Syndicat Intercommunal

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

FEUILLE DE SIGNATURES

COMITE SYNDICAL VALOSEINE du mardi 19 décembre 2023 à 19:00

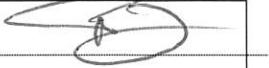
Nombre de communautés	2
Nombre de délégués titulaires	15
Quorum	8

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Mark VENUS	DELEGUE TITULAIRE	
	Michel LEPERT	DELEGUE TITULAIRE	
	Samuel BENOUDIZ	DELEGUE TITULAIRE	
	Serge CASERIS	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine GOTTI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Achille CHOAY	DELEGUE SUPPLEANT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Marie-Claude MEGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Mary-Claude BOUTIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Sophie BELLEVAL	DELEGUEE SUPPLEANTE	

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

FEUILLE DE SIGNATURES

COMITE SYNDICAL VALOSEINE du mardi 19 décembre 2023 à 19:00

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	François DAZELLE	PRESIDENT	
	Charles PRELOT	DELEGUE TITULAIRE	
	Djamel NEDJAR	DELEGUE TITULAIRE	
	Dominique PIERRET	DELEGUE TITULAIRE	
	Franck FONTAINE	DELEGUE TITULAIRE	
	Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Hervé CHARNALLET	DELEGUE TITULAIRE	
	Lionel WASTL	DELEGUE TITULAIRE	
	Philippe BARRON	DELEGUE TITULAIRE	
	Stéphan CHAMPAGNE	DELEGUE TITULAIRE	
	Cédric AOUN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Cédric GUILLAUME	DELEGUE SUPPLEANT	
	François LONGEAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Marie MOREAU	DELEGUE SUPPLEANT	
	Marc HONORE	DELEGUE SUPPLEANT	
	Nelson DE JESUS PEDRO	DELEGUE SUPPLEANT	
	Innoncente Félicité SATHOUD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Patricia HAMARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Sandrine DOS SANTOS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
VALOSEINE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006246100013

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 14

**Budget supplémentaire (3)
Voté par nature**

BUDGET : VALOSEINE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 - A4 - Etat des provisions
 - A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
 - A8 - Etat des charges transférées
 - A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
 - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 - C3.2 - Liste des établissements publics créés
 - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

Sans Objet
25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique de ces communes et établissements. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Présent au moins une commune de 3 500 habitants et plus
076420092461202301140720121910 budget annexe. Les
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Code INSEE 78551	VALOSEINE VALOSEINE	Accusé de réception en préfecture 078-200062481-20231220-231219-11-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023
---------------------	------------------------	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	226984
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		91.92	
2 Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		76.52	
3 Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		23.63	
4 Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut			
5 Encours de la dette		34113958.20	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231219-11 DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231219-11 DE	II
VUE D'ENSEMBLE		Date de télétransmission : 20/12/2023	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 065 524,57
		+	+
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
R	E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)
			0,00
		=	=
		TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 065 524,57
			8 065 524,57

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 322 350,00
V	O		6 148 743,10
		+	+
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	652 151,54
R	E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
			181 027,56
		=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 155 529,10
			6 155 529,10

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 221 053,67	14 221 053,67
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231249-11 DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	II A2
---	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	17 551 315,00	0,00	1 125 612,00	1 125 612,00	18 676 927,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	625 600,00	0,00	5 500,00	5 500,00	631 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 050 814,00	0,00	712 484,00	712 484,00	3 763 298,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 227 729,00	0,00	1 843 596,00	1 843 596,00	23 071 325,00
66	Charges financières	480 918,00	0,00	0,00	0,00	480 918,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	111 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 600,00		9 611,18	9 611,18	12 211,18
022	Dépenses imprévues	260 082,00		1 162 967,39	1 162 967,39	1 423 049,39
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 981 329,00	0,00	3 117 174,57	3 117 174,57	25 098 503,57
023	Virement à la section d'investissement (5)	935 613,00		4 948 350,00	4 948 350,00	5 883 963,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 290 887,00		0,00	0,00	5 290 887,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 226 500,00		4 948 350,00	4 948 350,00	11 174 850,00
TOTAL		28 207 829,00	0,00	8 065 524,57	8 065 524,57	36 273 353,57

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
36 273 353,57	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	54 000,00	0,00	-44 000,00	-44 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 206 393,00	0,00	82 250,00	82 250,00	21 288 643,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 621 198,00	0,00	0,00	0,00	6 621 198,00
75	Autres produits de gestion courante	326 238,00	0,00	0,00	0,00	326 238,00
Total des recettes de gestion courante		28 207 829,00	0,00	38 250,00	38 250,00	28 246 079,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 207 829,00	0,00	38 250,00	38 250,00	28 246 079,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		28 207 829,00	0,00	38 250,00	38 250,00	28 246 079,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	8 027 274,57
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
36 273 353,57	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 174 850,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043.$
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040.$

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231249-11 DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	II A3
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	85 782,00	386 494,00	386 494,00	517 276,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 500,00	128 133,04	469 450,00	469 450,00	624 083,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	635 000,00	438 236,50	4 466 406,00	4 466 406,00	5 539 642,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	706 500,00	652 151,54	5 322 350,00	5 322 350,00	6 681 001,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 582 000,00	0,00	0,00	0,00	5 582 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 582 000,00	0,00	0,00	0,00	5 582 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 288 500,00	652 151,54	5 322 350,00	5 322 350,00	12 263 001,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 288 500,00	652 151,54	5 322 350,00	5 322 350,00	12 263 001,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	181 027,56
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 444 029,10
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	6 786,00	260 000,00	260 000,00	316 786,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	6 786,00	374 000,00	374 000,00	430 786,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	826 393,10	826 393,10	826 393,10
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	12 000,00	0,00	826 393,10	826 393,10	838 393,10
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	62 000,00	6 786,00	1 200 393,10	1 200 393,10	1 269 179,10
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	935 613,00		4 948 350,00	4 948 350,00	5 883 963,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 290 887,00		0,00	0,00	5 290 887,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) Accusé de réception en préfecture 200062461-20231220-23 Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception Préfecture : 20/12/2023 N 021 + II + III	TOTAL
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 226 500,00		4 948 350,00	4 948 350,00	11 174 850,00
	TOTAL	6 288 500,00	6 786,00	6 148 743,10	6 148 743,10	12 444 029,10
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						12 444 029,10

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

11 174 850,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF 023 = RI 021 + DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078 200062461 20231220 231249 11 DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 20/12/2023	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 125 612,00		1 125 612,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 500,00		5 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	712 484,00		712 484,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	101 000,00		101 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 611,18		9 611,18
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 162 967,39		1 162 967,39
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 948 350,00	4 948 350,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 117 174,57	4 948 350,00	8 065 524,57

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 065 524,57
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	472 276,00	0,00	472 276,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	597 583,04	0,00	597 583,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 904 642,50	0,00	4 904 642,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 974 501,54	0,00	5 974 501,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	181 027,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 155 529,10
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078 200062461 20231220 231249 11 DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 20/12/2023	B2
		Date de réception préfecture : 20/12/2023	

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	-44 000,00		-44 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 250,00		82 250,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		38 250,00	0,00	38 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	8 027 274,57
=	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **8 065 524,57**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	266 786,00	0,00	266 786,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 000,00	0,00	114 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 948 350,00	4 948 350,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		380 786,00	4 948 350,00	5 329 136,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	826 393,10
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **6 155 529,10**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231249-11-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
011	Charges à caractère général	17 551 315,00	1 125 612,00	1 125 612,00	
60622	Carburants	2 400,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	50,00	50,00	
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	500,00	1 000,00	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	15 444 106,00	2 255 850,00	2 255 850,00	
6135	Locations mobilières	1 600,00	11 000,00	11 000,00	
61521	Entretien terrains	100,00	0,00	0,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100,00	612,00	612,00	
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	500,00	500,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	15 000,00	15 000,00	
6156	Maintenance	5 200,00	3 500,00	3 500,00	
6161	Multirisques	13 600,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	0,00	0,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	4 000,00	4 000,00	
6188	Autres frais divers	1 500,00	150 000,00	150 000,00	
6226	Honoraires	175 000,00	70 000,00	70 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	500,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	250,00	4 000,00	4 000,00	
6237	Publications	1 200,00	0,00	0,00	
6238	Divers	12 600,00	0,00	0,00	
6241	Transports de biens	200,00	0,00	0,00	
6247	Transports collectifs	0,00	450,00	450,00	
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00	
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	
6257	Réceptions	1 000,00	14 000,00	14 000,00	
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	
62878	Remb. frais à d'autres organismes	73 500,00	90 000,00	90 000,00	
63512	Taxes foncières	272 809,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 494 850,00	-1 494 850,00	-1 494 850,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	625 600,00	5 500,00	5 500,00	
6218	Autre personnel extérieur	275 500,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	75 600,00	0,00	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 900,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	45 600,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	123 500,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 100,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	5 100,00	5 100,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	800,00	0,00	0,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	100,00	100,00	
6474	Versement aux autres œuvres sociales	1 250,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	300,00	300,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 050 814,00	712 484,00	712 484,00	
6512	Droits d'utilisation - informatique nuage	0,00	7 384,00	7 384,00	
6518	Autres	0,00	5 100,00	5 100,00	
6531	Indemnités	48 550,00	0,00	0,00	
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00	0,00	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	50,00	0,00	0,00	
657348	Subv. fonct. Autres communes	1 936 917,00	700 000,00	700 000,00	
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 500,00	0,00	0,00	
65888	Autres	1 061 297,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	21 227 729,00	1 843 596,00	1 843 596,00
66	Charges financières (b)	480 918,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	470 918,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	101 000,00	101 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	56 000,00	56 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	2 600,00	9 611,18	9 611,18
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 600,00	9 611,18	9 611,18
022	Dépenses imprévues (e)	260 082,00	1 162 967,39	1 162 967,39
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	21 981 329,00	3 117 174,57	3 117 174,57
023	Virement à la section d'investissement	935 613,00	4 948 350,00	4 948 350,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	5 290 887,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	280 000,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	5 010 887,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 226 500,00	4 948 350,00	4 948 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 226 500,00	4 948 350,00	4 948 350,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	28 207 829,00	8 065 524,57	8 065 524,57
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00	
			+	
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00	
			=	
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 065 524,57	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES			Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231249-11-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	III A2
---	--	--	--	-----------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	54 000,00	-44 000,00	-44 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	54 000,00	-44 000,00	-44 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 206 393,00	82 250,00	82 250,00
70688	Autres prestations de services	19 908 109,00	-30 000,00	-30 000,00
7078	Autres marchandises	1 298 284,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	112 250,00	112 250,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 621 198,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	4 384 281,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 236 917,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	326 238,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	254 388,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	71 850,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		28 207 829,00	38 250,00	38 250,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		28 207 829,00	38 250,00	38 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 207 829,00	38 250,00	38 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	8 027 274,57
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 065 524,57

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			Accusé de réception en préfecture 078 200062461 20231220 231249 11 DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	45 000,00	386 494,00	386 494,00
2031	Frais d'études	30 000,00	371 994,00	371 994,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 500,00	2 500,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 500,00	469 450,00	469 450,00
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	16 300,00	16 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	449 100,00	449 100,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	1 050,00	1 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	635 000,00	4 466 406,00	4 466 406,00
2313	Constructions	0,00	4 241 406,00	4 241 406,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	635 000,00	225 000,00	225 000,00
Total des dépenses d'équipement		706 500,00	5 322 350,00	5 322 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 582 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 582 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 582 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 288 500,00	5 322 350,00	5 322 350,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 288 500,00	5 322 350,00	5 322 350,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				652 151,54
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)				181 027,56
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 155 529,10

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231249-11-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023	III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	260 000,00	260 000,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	50 000,00	0,00	0,00	
1312	Subv. transf. Régions	0,00	80 000,00	80 000,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	180 000,00	180 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	114 000,00	114 000,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	114 000,00	114 000,00	
Total des recettes d'équipement		50 000,00	374 000,00	374 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	826 393,10	826 393,10	
10222	FCTVA	12 000,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	826 393,10	826 393,10	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		12 000,00	826 393,10	826 393,10	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		62 000,00	1 200 393,10	1 200 393,10	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	935 613,00	4 948 350,00	4 948 350,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6)(7)(8)	5 290 887,00	0,00	0,00	
280422	Privé : Bâtiments, installations	180 000,00	0,00	0,00	
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00	0,00	0,00	
28135	Installations générales, agencements, ..	40 000,00	0,00	0,00	
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	0,00	0,00	
28152	Installations de voirie	500,00	0,00	0,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 000,00	0,00	0,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00	
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00	0,00	
4818	Charges à étaler	5 010 887,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 226 500,00	4 948 350,00	4 948 350,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 226 500,00	4 948 350,00	4 948 350,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 288 500,00	6 148 743,10	6 148 743,10	
+					
RESTES A REALISER N-1 (10)					6 786,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					6 155 529,10

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI/041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	078-200062461-20231220-231249-11-DE	
	Date de télétransmission : 20/12/2023	B3
	Date de réception préfecture : 20/12/2023	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231219-11-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 20/12/2023	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		Date de réception préfecture : 20/12/2023	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 5 582 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 582 000,00	0,00	0,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		5 582 000,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00	0,00
16441 Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor		0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10... <i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>				
10... Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139 <i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>		0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 582 000,00	652 151,54	181 027,56	6 415 179,10

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231219-11-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 20/12/2023	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		Date de réception préfecture : 20/12/2023	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 6 238 500,00	4 948 350,00	VI 4 948 350,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	12 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	6 226 500,00	4 948 350,00	4 948 350,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
280422	Privé : Bâtiments, installations	180 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	40 000,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	500,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4818	Charges à étaler	5 010 887,00	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	935 613,00	4 948 350,00	4 948 350,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	11 186 850,00	6 786,00	0,00	826 393,10	12 020 029,10

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 6 415 179,10
Ressources propres disponibles	VIII 12 020 029,10

Solde	IX = VIII - IV (5)	5 604 850,00
<p>(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes. (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance. (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires. (4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent. (5) Indiquer le signe algébrique.</p>		

Accuse de réception en préfecture
078-200062461-20231220-231219-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20231220-231219-11-DE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 20/12/2023	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2023

Présenté par François DAZELLE (1),
A Hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye, le 19/12/2023
François DAZELLE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget supplémentaire 2023

A Saint-Germain-en-Laye, le 19/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CHARNALLET Hervé	
DAZELLE François	
LEPERT Michel	
MEGE Marie-Claude	
MONNIER Georges	
PIERRET Dominique	
VENUS Marc	
WASTL Lionel	

Certifié exécutoire par François DAZELLE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.